

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****7ÈME Réunion de 2015****Séance du 30 novembre 2015**

CD20151130\_45  
id. 2075

*L'an deux mille quinze le trente novembre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

**ABBAYE DE BELLEPERCHE - MUSÉE DES ARTS DE LA TABLE  
PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL****I – RAPPEL DU CONTEXTE**

L'abbaye de Belleperche a été acquise par le Département en plusieurs étapes, notamment en 1982 et 1998.

Les restaurations ont commencé en 1990 en dehors de la définition d'un projet d'exploitation tenant compte de l'intégralité du monument, de son histoire, de la structure à lui donner, des aménagements à réaliser et de son développement futur.

Après l'adoption en 2000 d'une orientation vers « les arts de vivre », la création d'un établissement culturel consacré aux « arts de la table » a été décidée par l'Assemblée départementale dans sa première séance de 2002. Cette décision a permis l'ouverture en 2009 d'une préfiguration du Musée des Arts de la Table, constitué à partir de 2002.

Les derniers travaux d'aménagement se sont achevés fin 2014 permettant l'installation de salles d'exposition temporaire et de la collection Valfré. Cette nouvelle étape marque un palier très important dans le développement de la structure, soutenue par une fréquentation nettement accrue (+40% en 2015) validant les choix effectués en 2002.

Il importe désormais de réfléchir au développement éventuel de la structure, tant du point de vue des travaux de restauration de l'abbaye et d'aménagement du musée, que de son fonctionnement et de son positionnement stratégique dans le paysage culturel et muséal.

Lors du vote du Budget Primitif de 2014, il a été décidé de confier à un cabinet pluridisciplinaire une étude de programmation fonctionnelle, technique et financière, afin de disposer de plusieurs scénarii chiffrés et de phasages éventuels de réalisation. Le Projet Scientifique et Culturel (PSC) est le préalable nécessaire à toute étude de ce type concernant un musée. Ce PSC fait l'objet de la présente délibération mais n'engage aucunement la collectivité et ne la contraint pas aux réalisations qu'il contient.

## II – OBJET DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION

La présente délibération a pour objet d'approuver le PSC du Musée des Arts de la Table, afin de permettre à l'équipe de programmation de remplir la mission qui lui a été confiée.

## III- PRÉSENTATION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Le PSC définit les orientations et la stratégie futures du musée, en prenant en compte et en mettant en cohérence toutes ses missions. Il analyse l'interaction entre les collections, les publics, les bâtiments et fait apparaître trois éléments principaux :

- un bilan de l'existant : rappel du contexte touristique et socio-économique dans lequel s'insère aujourd'hui l'abbaye, étapes d'acquisition et de restaurations depuis 1982, étapes de constitution et de croissance du Musée des Arts de la Table depuis 2002, bilan du statut et du fonctionnement de la structure, premier bilan du potentiel architectural.
- l'expression d'un concept : illustration, étude et présentation de l'évolution des pratiques liées à la table, de l'inventivité des objets dans toutes les circonstances de repas, de la multiplicité des matières, formes et usages en fonction des époques, des cultures et des milieux.
- la présentation du projet : affirmation de la thématique et valorisation du site abbatial, rationalisation du fonctionnement et de la gestion, renforcement de la politique des publics, élargissement de l'offre de services, promotion et développement du musée.

Il présente les besoins qui doivent faire l'objet d'une traduction par le programmiste, afin d'aider l'assemblée à prendre une décision, parmi les différents scénarii qui seront proposés depuis l'intervention a minima pour stabiliser l'existant jusqu'à l'achèvement complet de la restauration, en passant par des solutions intermédiaires, toutes chiffrées et phasées dans le temps .

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission culture et patrimoine

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu l'amendement déposé par la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Adopte l'amendement déposé par la commission des finances qui valide le projet scientifique et culturel de l'Abbaye de Belleperche, Musée des Arts de la Table sous réserve qu'il soit complété avec d'autres propositions visant à :
  - élargir les publics concernés,
  - renforcer l'attractivité du site sur le plan touristique et culturel à travers des animations diversifiées,
  - prendre en compte dans la mesure du possible la rentabilisation de la structure ;
- Approuve par conséquent le projet scientifique et culturel du Musée des Arts de la Table ci-annexé, établi selon les orientations susvisées.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC